

Nombre de membres : 34

En exercice : 33

Présents : 27

Pouvoirs : 5

Votants : 32

N°2021-73

Abstentions : 0

Exprimés : 32

Pour : 32

Contre : 0

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES OUEST LIMOUSIN**

**L'An deux mille vingt et un, le jeudi 28 octobre à 20h00.**

Le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni Salle de Réunion Communautaire de La Monnerie à CUSSAC sous la présidence de Christophe GEROUARD, Président.

Date de la convocation : le 22 octobre deux mille vingt et un.

**Présents :** Christophe Gérard, Patrice Chauvel, Agnès Varachaud, Jean-Pierre Pataud, Chantal Chabot, Jean-Pierre Charmes, Charles-Antoine Darfeuilles, Louis Furlaud, François Chaulet, Albert Viroulet, Patrick Chambord, Maryse Parverie, Joël Vilard, Richard Simonneau, Thierry Dauchart, Josiane Lefort, Jean-Pierre Broussaud, Alain Duris, Bernard Darfeuilles, Christian Vignerie, Chantal Robin, Bruno Grancoing, Philippe Lalay, Sylvie Germond, Hervé Mazeaud, Pierre Hachin, Jérôme Suet,

**Suppléants présents :**

**Pouvoirs :** Maryse Thomas délégation à Chantal Chabot, Pierre Varachaud délégation à François Chaulet, Jean Maynard délégation à Christian Vignerie, Patrick Gibaud délégation à Josiane Lefort, Bertrand Jayat délégation à Charles-Antoine Darfeuilles

**Secrétaire de séance :** Sylvie Germond

**Objet : Approbation du projet de Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE).  
Autorisation donnée à Monsieur le Président de signer le CRTE avec madame la Préfète de la Haute-Vienne.**

Monsieur le Président rappelle que les contrats de relance et de transition écologique (CRTE), introduits par la circulaire du Premier Ministre du 20 novembre 2020, sont les nouveaux contrats liant l'Etat aux intercommunalités et aux communes.

Ils ont pour vocation d'offrir une visibilité financière pluriannuelle, et de mettre en cohérence l'ensemble des politiques publiques sur le long terme.

La circulaire du 20 novembre 2020 désigne les intercommunalités comme actrices au premier plan de cette démarche.

La démarche de CRTE pour la Communauté de Communes Ouest Limousin a fait l'objet d'un processus de concertation et d'appropriation auprès des élus du territoire, et en particulier des Maires. Ainsi deux réunions ont eu lieu les 08 et 09 mars 2021. L'objectif de ces réunions est de faire un état des lieux des projets d'investissement, et de leur recevabilité à être porté au CRTE au regard de leur caractère structurant pour le territoire.

Un protocole d'engagement dans la démarche de CRTE a été signé entre monsieur le Préfet et monsieur le Président de la Communauté de Communes Ouest Limousin en date du 22 avril 2021.

La Communauté de Communes s'est ensuite engagée dans un processus d'appui à l'ingénierie auprès de l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires (ANCT), et un cabinet d'études a été désigné pour engager la démarche de rédaction du Contrat. Dans ce cadre, des entretiens ont eu lieu, fin juin 2021, entre ce cabinet, le Président et ses Vice-Présidents, le DGS et les chefs des services opérationnels.

Le projet de contrat a ensuite été complété avant d'être présenté à la Conférence des Maires en date du 15 octobre 2021. Il regroupe l'ensemble des projets d'investissements qui vont être présentés par

la Communauté de Communes et les communes membres, en sachant qu'il sera possible chaque année de mettre en œuvre des avenants à ce contrat afin d'y ajouter des projets nouveaux.

Oui l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir débattu, le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- **APPROUVE** le projet de Contrat de Relance et de Transition Ecologique, tel qu'il a été présenté à chacun des conseillers communautaires,

- **AUTORISE** monsieur le Président à signer ce Contrat de Relance et de Transition Ecologique avec madame la Préfète de la Haute-Vienne.

**Fait et délibéré le jour, mois, lieu et an que dessus.**

Certifié exécutoire le  
Le Président

Le Président,

Christophe GEROUARD